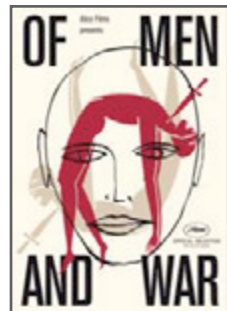


**Of Men And War**  
de Laurent Bécue-Renard



En 2003, nous avons soutenu le film de Laurent-Bécue-Renard, *De Guerre lasses*, qui traitait des traces de la guerre et du difficile retour à la vie des femmes de Bosnie. *Of Men and War* est le second volet d'un dytique : cette fois, il s'agit du retour d'Irak ou d'Afghanistan de jeunes vétérans survivants. Ils souffrent de stress post-traumatique. Dévastés par leurs guerres, ils connaissent des hallucinations, des crises de violence ou de panique, la rage, des pulsions suicidaires. Ils se sentent humiliés et sont totalement incapables de revenir à leur vie antérieure, au sein de familles impuissantes à les aider. On les retrouve dans un centre thérapeutique californien, où ils sont traités à la fois individuellement et en groupe. Le refoulement de la mémoire diminue et, avec lui, le risque d'explosion. Peu à peu se tissent des liens entre eux, avec leurs femmes quand elles ne les ont pas quittés, avec leurs enfants quand ils en ont. C'est de la guerre que le film fait le procès comme d'un crime contre l'humanité, la guerre qui tue des enfants et rend fous les survivants.

**Ana Arabia**  
d'Amos Gitai



Alors que s'éternise l'impossibilité désespérante de l'aboutissement de négociations israélo-palestiniennes et de la création d'un État palestinien, Amos Gitai nous offre une pause bienfaisante. Mais nostalgique d'un temps où, sous mandat britannique, les deux peuples, selon ses personnages, cohabitaient sans racisme ni conflit. le spectateur suit Yaël, jeune journaliste israélienne venue enquêter dans une famille de Jaffa. peu à peu se révèlent les secrets d'une famille hors norme.

La critique a salué ce film comme un message d'espoir, celui d'une fraternité retrouvée. On peut aussi y voir un échec programmé, celui de la résistance des petits paysans et artisans au développement urbain et à la modernité, et celui du rêve du vivre ensemble dans ce monde en guerre.

**On a grèvé**  
de Denis Gheerbrant



L'histoire est exemplaire : celle d'une grève victorieuse, menée au printemps 2012 par une poignée de femmes employées comme femmes de chambre et gouvernantes de deux hôtels appartenant au puissant groupe Louvre Hôtels. Toutes sont d'origine africaine, avec quelques maghrébines ; beaucoup ne sont jamais allées à l'école et sont illettrées.

Elles sont employées par une société de nettoyage sous-traitante qui les esclavagise : elles sont payées à la tâche et non à l'heure et doivent travailler toute la journée, en fonction des départs des clients, et six jours par semaine, week-ends compris. Sans parler des salaires, indécents.

**LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM**



Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

**3 octobre : Paris 7**

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en

MP3 sur son site, à l'adresse:

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.

Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine : aller dans la grille sur « l'invité du vendredi »

Au vu du scandale, les syndicats – CGT et petite CNT de l'hôtellerie – ont préparé la grève pendant un an. Presque toutes les employées sont syndiquées. Une caisse de grève est constituée, avec 40 euros par jour pour chacune. Au bout de vingt-huit jours de grève, alors que la lassitude menace, la direction cède. Elles sont désormais payées à l'heure de travail, pour des cadences diminuées d'un quart, obtiennent 100 euros mensuels supplémentaires, un second jour de repos hebdomadaire et le paiement de la moitié de leurs jours de grève

On peut regretter les défauts du film – des propos pas toujours audibles et une certaine lenteur. Mais on ne peut que se réjouir de voir des femmes aussi démunies devenir les actrices de leur propre histoire en l'emportant contre mille fois plus puissant qu'elles.

Le site de la LDH a été rénové,

<http://www.ldh-france.org/sujet/cine-theatre-a-voir/>

Prochaine réunion de section

**jeudi 9 octobre à 20h**

**La réunion d'octobre s'organisera autour d'une rencontre avec l'association Action-CRitique-MEDias (Acrimed).**

Née du mouvement social de 1995, dans la foulée de l'Appel à la solidarité avec les grévistes, **Acrimed**, s'est constituée, depuis sa création en 1996, comme une association-carrefour, pour remplir les fonctions d'un observatoire des médias. Elle réunit des journalistes et salariés des médias, des chercheurs et universitaires, des acteurs du mouvement social et des « usagers » des médias. Elle cherche à mettre en commun savoirs professionnels, savoirs théoriques et savoirs militants au service d'une critique indépendante, radicale et intransigeante.



à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
M<sup>o</sup> Maison Blanche



**Contacts**

**Actualités**

de la section Paris 5ème - 13ème

n°39 - septembre 2014

**Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:**  
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013

**Permanences étudiants étrangers (RUSF/LDH)**  
à la faculté de droit  
le samedi matin de 10h à 12h  
12 place du Panthéon 5ème  
Camille Billmann  
[billmann.camille@neuf.fr](mailto:billmann.camille@neuf.fr)  
Marion Ballet: 06 64 66 78 01

sur le site Tolbiac de Paris 1  
le mercredi de 12h à 14h  
contact :  
[ldhomme513@gmail.com](mailto:ldhomme513@gmail.com)

**Ligueurs au prétoire:**  
Contacts :  
Marianne Wolff  
[marianne.wolff@wanadoo.fr](mailto:marianne.wolff@wanadoo.fr)  
01 45 81 69 15

Alice Bertin  
[alice.bertin0086@orange.fr](mailto:alice.bertin0086@orange.fr)  
01 42 72 55 35  
06 76 74 81 71

**Diffusion des tracts:**  
Actuellement :  
marchés Blanqui - Jeanne d'arc - Maison Blanche, Mouffetard le dimanche matin, selon actualité et disponibilités - et d'autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common : [common.martine@wanadoo.fr](mailto:common.martine@wanadoo.fr)

**RESF**  
Permanences:  
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
M<sup>o</sup> Maison blanche  
Contact : Jocelyne Vaudenay [jvaudenay@gmail.com](mailto:jvaudenay@gmail.com)

**Groupe Etudiants:**  
Contact:  
Paul Robin [ldhomme.513@gmail.com](mailto:ldhomme.513@gmail.com)

**L'été 2014 en communiqués et rapports: ça ne s'arrange pas.**

- 11/07: Communiqué LDH : "Projet de loi de lutte contre le terrorisme : l'effet d'annonce et le mépris des libertés"
- 17/07: Rapport FIDH-Migreurop-REMDH : "Frontex entre Grèce et Turquie : la frontière du déni"
- 23/07: Communiqué CFDA : "Droit d'asile : suspicion et contrôle sont les maîtres mots de la réforme"
- 24/07: Communiqué de l'OLN : "Protégeons la démocratie contre les excès de l'antiterrorisme !"
- 25/07: Rapport OEE - "Une procédure en trompe l'oeil, les entraves à l'accès au recours effectif pour les étrangers privés de liberté en France"
- 1/08: La LDH se félicite la Tribune de D. de Villepin publiée dans Le Figaro: "Lever la voix face au massacre perpétré à Gaza"
- 4/08: Communiqué LDH : "Pas d'exclusion arbitraire : le Paris-Saint-Germain mis sur la touche"
- 8 août: Tribune de Michel Tubiana, président du REMDH, et Karim Lahidji, président de la FIDH, "Gaza : que fait l'Europe ?" publiée dans Libération
- 13/08: Lettre ouverte du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH) en réaction aux conclusions du Conseil des affaires étrangères de l'UE publiées le 22 juillet 2014 et quant à la position préjudiciable de l'UE et de ses États membres en ce qui concerne les hostilités actuelles entre Israël et les Territoires Palestiniens Occupés (TPO).  
*Courrier à adresser à votre député européen ainsi qu'à votre député et à votre sénateur.*
- 18/08: Tribune "Gaza : impossible de se taire" de Patrick Baudouin (avocat et président d'honneur de la FIDH)
- 21/08: "Trop, c'est trop! Il faut des pression sur Israël" Appel cosigné par par Gilles Manceron, Jean Pierre Dubois, Pierre Tartakowsky, Michel Tubiana en ce qui concerne la LDH

- 25/08: Communiqué LDH : "Décès au cours d'une expulsion : la responsabilité des autorités est engagée"
- 3/09 : Communiqué AEDH : " Gaza : Après le cessez-le-feu, l'UE paiera pour ne pas avoir à prendre de décision"
- 4/09: Communiqué LDH : "Faire échec au racisme et à la haine"
- Communiqué LDH : "Projet de loi de lutte contre le terrorisme : l'effet d'annonce et le mépris des libertés"



**Jeudi 2 octobre projection-débat  
du documentaire de Stéphanie Valloatto  
"Caricaturistes: fantassins de la démocratie".**



Douze fous formidables, drôles et tragiques, caricaturistes des quatre coins du monde, défendent la démocratie en s'amusant, avec, comme seule arme, un crayon, au risque de leurs vies. Ils sont: français, tunisienne, russe, mexicain, américain, burkinabé, chinois, algériens, ivoirien, vénézuélienne, israélien et palestinien.) A 20h précises au cinéma la Clef, en présence de la réalisatrice, de Plantu et peut-être d'un autre des dessinateurs du film.



Les 12 -13- 14 septembre la Ligue des droits de l'Homme sera présente à nouveau cette année à la Fête de l'Humanité qui aura lieu au Parc départemental Georges Valbon, à la Courneuve. Nous aurons sur un stand monté avec les quatre autres organisations à l'origine de l'appel "Pour un avenir solidaire"

Nous distribuerons un matériel commun à l'ensemble des associations mais nous retrouverons, côté LDH, les documents suivants : présentation des outils sur les droits des Roms, lutte contre l'extrême droite, égalité filles-garçons, etc.

Un débat aura lieu le vendredi de 16h à 17h30 sur « Jeunes et engagement ». Animé par Jean-François Mignard (en charge de la revue *Hommes & Libertés*) et avec Joëlle Bordet, un élu et Julien Molesin (président de la fédération de Paris de la LDH).

La fédération LDH 93 assure, en liaison avec le service communication, l'organisation de notre présence à cette manifestation.

Un pot d'accueil aura lieu le vendredi 12 à 19h00.

Les permanences ont été organisées sur 3 plages horaires : 10h à 13h, 13 à 17h et 17 à 20h

L'installation du stand aura lieu le vendredi 12 de 10 à 13 (le stand ouvre à 14h00), le démontage commencera le dimanche vers 17h00.

**Nous avons besoin de volontaires pour tenir le stand LDH durant ces 3 jours.**

**Soyons présents et visibles !**

Merci de signaler vos disponibilités à la fédération 93 [ldh93@club-internet.fr](mailto:ldh93@club-internet.fr) et/ou au comité régional IDF [ldhidf@ldh-france.org](mailto:ldhidf@ldh-france.org)



**Université d'automne de la LDH à l'Espace Reuilly (21 rue Hénard, 75012 Paris) 29 et 30 novembre :**

### « Economie et société : fragmentations ou refondations ? »

Avec la persistance de la stagnation de l'activité, d'un chômage massif et de déséquilibres macroéconomiques structurels, le poids de l'économie sur la société est plus lourd que jamais. La crise est aussi sociale, environnementale et politique. Elle accentue les inégalités et, plus structurellement, remet en cause l'organisation d'ensemble de la société, elle la fragmente.

Pour apprécier ces tendances et leurs enjeux, trois approches seront privilégiées :

- l'appréciation de la domination économique et sociale, des mécanismes de mise en concurrence et d'exclusion qu'elle met en place ;
- la confrontation du modèle républicain d'égalité avec les discriminations anciennes et nouvelles qui se développent aujourd'hui
- la prise de conscience des limites des ressources de la planète et, simultanément, de l'appartenance de notre pays à un ensemble international plus interdépendant.

L'université d'automne s'organise en quatre demi-journées. Quelques titres :

Marchandisation compétitive, inégalités et lien social - Contrôles et libertés - Crisipations réactionnaires - Réactions racistes et sexistes - Laïcité, universalisme et pluralisme - Démocratie territoriale - Démocratiser la mondialisation

Le site de la LDH a été rénové

<http://www.ldh-france.org/economie-societe-fragmentations-refondations>



### Bilan de la permanence juridique pour la période du 12 avril 2014 au 30 août 2014

Nombre de consultations : 70 au cours de 15 permanences  
Déjà venu : Oui : 39 (56 %) / Non : 31 (44 %)

Nationalités :

- Mali : 28 (40%)
- Algérie : 7
- Sénégal : 6
- Syrie : 5
- Cote d'Ivoire : 4
- Brésil, Maroc, Mauritanie : 3
- Angola, Bénin, Comores, Congo, Corée du sud, Iran, Guinée, Russie, Sri Lanka : 1

Motifs :

- Titre de séjour Vie privée et familiale (dont 10 ans) : 28
- Titre de séjour salarié: 11
- Titre de séjour/régularisation (cas des étrangers qui viennent pour renseignement): 11
- OQTF: 4
- Carte Résident : 3
- Nationalité: 2
- Carte pour soins : 2
- Regroupement familial: 2
- Asile: 2
- Carte Retraité : 1
- AME : 1
- Autre (dont ITF) : 3

### La permanence d'accueil et d'information juridique de la section

Chaque samedi, entre 10h et 12h, nous écoutons, orientons et informons des personnes étrangères soucieuses de connaître leurs droits.

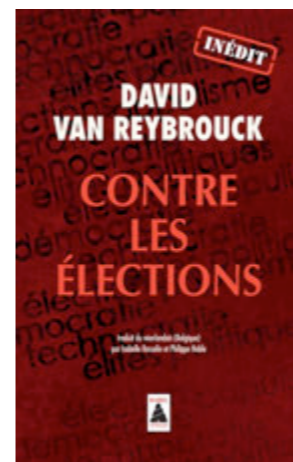
Celles-ci souhaitent faire une demande de titre de séjour ou acquérir la nationalité française ; elles s'interrogent sur les démarches à effectuer en cas d'Obligation de quitter le territoire ; elles viennent d'arriver en France et souhaitent des conseils pratiques. Beaucoup attendent tout simplement écoute et attention.

Il n'est absolument pas nécessaire d'être juriste ou spécialiste en droit des étrangers pour participer à cette permanence. Nous venons tous d'horizons divers, avec des expériences variées et complémentaires.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger  
Cordialement,  
Les membres de la Permanence

### Une ligueuse a lu :

Nous nous interrogeons tous sur la pratique de la démocratie en France :



- Nous reprochons à la politique d'être devenue une affaire de professionnels,
- Nous croyons de moins en moins en l'homme ou la femme providentiel(le).

La méfiance des élus vis-à-vis des citoyens est énorme face à la montée de l'extrême droite. Face à la défiance vis-à-vis des politiques, David Van Reybrouck, historien et écrivain belge, prône une démocratie où des citoyens tirés au sort prêteraient main-forte aux élus.

Il offre de mon point de vue une réflexion innovante et stimulante, dans un essai intitulé « Contre les élections », chez Babel essai.

David Grégoire Van Reybrouck, né à Bruges le 11 septembre 1971, est un scientifique, historien de la culture, archéologue et écrivain belge d'expression néerlandaise.



### Sur le front des étrangers

**Mi-juillet** deux représentants de la FCPE et du RESF ont rencontré Jérôme Coumet, maire du XIII<sup>e</sup> pour lui faire part de leurs préoccupations quant à la situation actuelle : sur le front des étrangers les militants de terrain font le constat que la gauche est en passe de faire mieux que la droite sur le plan répressif.

La discussion fait apparaître que le maire du XIII<sup>e</sup> est toujours prêt à soutenir des situations individuelles, il prend d'ailleurs l'initiative de proposer un parrainage. Ses contacts avec la préfecture sont bons: nous l'informons que l'intérêt des courriers qu'il envoie au préfet est d'abord d'obliger celui-ci à répondre, alors que la personne concernée ne reçoit pas de réponse.

Quant à la dimension politique ...

La montée du racisme, de la xénophobie, il la constate tous les jours sur le terrain, dans le XIII<sup>e</sup>, mais il ne pense pas que la gauche porte une part de responsabilité dans ce phénomène. Nous n'étions pas d'accord avec lui, la gauche au pouvoir porte la responsabilité de lutter contre la montée des idées de l'extrême droite et les reculs que l'on a pu constater sur les questions touchant à l'immigration ne vont pas dans le sens du combat.

La réforme de l'asile, la réforme du CESEDA ... les textes définitifs ne sont pas sortis ... mais ce que l'on a pu lire des projets ne donnent pas l'impression d'un grand courage politique.

De nombreux documents ont été communiqués à M.Coumet pour son information.

**Le 27 juillet le Ministre de l'Intérieur a présenté son projet de réforme de l'asile en Conseil des ministres.** Il affirme vouloir « *redonner son sens à l'asile à la frontière* » : un discours prometteur sur la mise à égalité de tous les demandeurs d'asile et sur la garantie du droit au recours suspensif. En réalité, cette réforme maintient le cap d'une éviction toujours plus efficace des demandeurs d'asile, y compris les plus vulnérables, qui se trouvent privés de liberté aux frontières de notre territoire.

<http://www.ldh-france.org/demandeurs-dasile-frontiere-les-oublies-reforme/>

**Le projet de loi sur l'immigration présenté également le 27 juillet au Conseil des ministres** prévoit la création d'une carte de séjour « pluriannuelle » d'une durée pouvant aller jusqu'à quatre ans pour les personnes de nationalité étrangères régulièrement présent-e-s en France. Préconisée par le rapport Fekl remis au gouvernement en mai 2013. Comme s'il s'agissait d'une grande avancée, cette carte est supposée offrir aux personnes concernées un cadre administratif moins contraignant : le gouvernement reconnaît en effet que « les difficultés à obtenir le renouvellement d'un titre de séjour [sont] des facteurs de fragilisation économique, d'instabilité et in fine des obstacles à l'intégration ».

Pourquoi s'arrêter à cette demi-mesure ? Il y a juste trente ans, en juillet 1984, l'Assemblée nationale votait, à l'unanimité, la création de la carte de résident, valable dix ans et renouvelable de plein droit. Ce « titre unique de séjour et de travail » devait être remis à tous ceux et celles qui étaient installés durablement en France.

Les réformes successives ont détricoté ce dispositif, alors considéré, à droite comme à gauche, comme le meilleur garant de l'insertion des personnes concernées : aujourd'hui l'accès à la carte de résident n'est plus qu'une perspective lointaine et aléatoire, soumise au bon vouloir de l'administration qui vérifie préalablement l'« intégration républicaine » des postulant-e-s, et c'est la carte de séjour temporaire qui fait figure de titre de droit commun. Signataires du manifeste « Rendez-nous la carte de résident ! »2, nos organisations – plus de 160 à ce jour – constatent au quotidien l'impact désastreux de la précarité du séjour imposée aux étranger-e-s, y compris à ceux et celles qui ont en France leurs attaches familiales ou personnelles, dans le domaine de l'activité professionnelle ou de l'accès aux droits sociaux, pour obtenir un logement ou un prêt bancaire... L'octroi d'une carte « pluriannuelle » qui pourrait de surcroît être retirée à tout moment par l'administration préfectorale ne résoudrait en rien ces difficultés.

Nous refusons qu'en 2014 des personnes qui ont construit leur vie en France soient maintenues dans l'insécurité d'un droit au séjour précaire. Le débat parlementaire qui va s'ouvrir dans quelques semaines doit être l'occasion de revenir à la philosophie qui avait inspiré la réforme de 1984 et de rompre avec une politique aux conséquences injustes et inhumaines. Même si les conditions de sa délivrance ont été progressivement dénaturées, la carte de résident, valable dix ans, existe encore dans la législation : les organisations signataires du manifeste demandent qu'elle soit à nouveau délivrée et renouvelée de plein droit aux personnes établies en France, garantissant leur droit à y demeurer sans crainte de l'avenir.

23 juillet 2014.

Les organisations signataires du manifeste pour un titre de séjour unique, valable 10 ans, délivré de plein droit.

Retrouver cette campagne sur le site :

<http://www.cartederesident.org/>

**RESF** : le combat de la période est d'obtenir la régularisation (avec un titre salarié) des jeunes isolés qui relèvent de l'article L313-15 du CESEDA : pris en charge par l'ASE et ayant suivi une formation qualifiante. La préfecture prend son temps sans se préoccuper de la rentrée scolaire pour tous les jeunes que l'ASE a poussé à entreprendre des formations en alternance et qui ont donc besoin d'une autorisation de travail que la DIRECCTE ne peut leur délivrer tant qu'ils n'ont pas de titre de séjour.

En attendant d'avoir étudié leur situation la préfecture leur a octroyé un récépissé, sans autorisation de travail ... mais qui pourrait néanmoins leur permettre de recevoir une autorisation de travail de la DIRECCTE.

Au pays d'Ubu les aventures continuent ... qui a parlé de simplification administrative ?